

SOMMAIRE

Mot du recteur 1

Assemblée générale 2

- > La 16^e Assemblée générale : le bilan
- > La nouvelle programmation 2014-2017

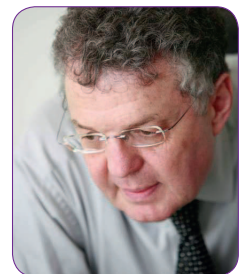
Actualités 7

- > Le soutien de l'AUF au doctorat
- > Des actions en faveur des représentantes universitaires francophones
- > La cartographie des formations francophones
- > Une conférence des responsables d'établissements supérieurs au Maghreb
- > Un nouveau guide pour l'application des engagements linguistiques de la charte d'adhésion à l'AUF
- > La revalorisation du barème de cotisation des membres de l'AUF
- > 38 nouvelles adhésions à l'AUF

Publications 19

MOT DU RECTEUR

Vous avez été nombreux à participer à la 16^e Assemblée générale de l'AUF organisée à São Paulo en mai dernier. Cet événement international a ainsi réuni plus de 610 représentants d'institutions d'enseignements supérieurs issus de 65 pays. Ce taux de participation est historique ; cette Assemblée fut un succès. Je tiens à vous exprimer mes plus vifs remerciements. Sans votre engagement résolu et permanent, l'espace universitaire francophone ne serait pas le symbole de diversité, de solidarité, de complémentarité et de partage qu'il est aujourd'hui.



Bernard Cerquiglini

38 institutions ont récemment adhéré à l'Agence, qui voit ses frontières s'élargir encore avec l'adhésion de la première université issue de la Mongolie, ainsi que celle des premiers réseaux de chercheurs depuis l'adoption des statuts révisés de l'Agence. La mosaïque francophone universitaire s'enrichit et je me réjouis de son attractivité.

De nouvelles actions sont lancées : l'Agence s'associe avec l'Organisation universitaire interaméricaine en faveur des femmes universitaires francophones ; une conférence des responsables d'établissements maghrébins (COMARES) a été fondée en septembre dernier ; le collège doctoral créé en Haïti fera sa première rentrée universitaire en novembre prochain.

L'année 2013 qui s'achève voit la fin de la programmation quadriennale 2009-2013. Notre nouvelle stratégie 2014-2017 est prête ; elle a été adoptée lors de l'Assemblée générale. De nouveaux axes d'intervention, de nouveaux objectifs pour une même mission ; notre Agence reste fermement engagée en faveur de la francophonie universitaire.

Bernard Cerquiglini
Recteur

1 > La 16^e Assemblée générale de l'AUF : le bilan



La 16^e édition de l'Assemblée générale a été un succès. Plus de 600 recteurs, vice-présidents et autres représentants universitaires issus de 65 pays se sont rendus à São Paulo en mai dernier pour participer à cet événement. Un taux de participation historique qui reflète l'essor et la vitalité de la francophonie universitaire. Ces professionnels de l'enseignement supérieur ont pu pendant trois jours se rencontrer, échanger et prendre position sur les problématiques du milieu universitaire international.

Extrait de la Déclaration finale de la 16^e Assemblée générale

Nous, responsables d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), réunis à São Paulo, au Brésil, du 7 au 9 mai 2013 à l'occasion de la 16^e Assemblée générale de l'AUF :

Saluons la tenue en Amérique latine de la présente Assemblée générale des universités francophones. Le choix du Brésil témoigne du dynamisme et de l'esprit d'ouverture de la Francophonie universitaire, confirmés par la présence à São Paulo de près de 450 institutions d'enseignement supérieur de plus de 65 pays.

• Des activités scientifiques

La réflexion académique a été au cœur des activités de cette Assemblée générale. Des thèmes comme les classements des universités, la professionnalisation des formations, le numérique éducatif ou encore l'innovation ont fait l'objet d'ateliers scientifiques qui ont permis des échanges riches et fructueux. Une table ronde a été consacrée à la « La circulation internationale des connaissances ».

Le rapport des activités scientifiques est disponible à l'adresse suivante :

http://www.auf.org/media/adminfiles/Synthese_AG-FINAL-08-08-2013.pdf



• Des activités statutaires

Conformément aux statuts de l'AUF, les participants ont approuvé sa programmation 2014-2017 et les rapports statutaires 2009-2013 (rapport d'activité des conseils associatif et d'administration et bilan financier), adopté ses nouveaux statuts et renouvelé les membres des instances.

Actualisation des statuts de l'AUF

L'actualisation des statuts approuvés par l'Assemblée générale concerne les principaux points suivants :

> Exposé des motifs :

- simplification, clarification et mise à jour de certains passages de cet exposé ; ils concernent les derniers développements du statut juridique de l'AUF (au Québec avec la loi de 2001, et à l'international au vu du nombre d'accords existants) son caractère associatif, le nécessaire respect du principe de l'égalité entre hommes et femmes et la référence explicite au français comme « langue commune de la Francophonie ».

> Les membres (article 1) :

- création d'une catégorie de « réseaux universitaires » pour les membres titulaires, comprenant les réseaux

institutionnels ainsi que « les réseaux et associations de chercheurs francophones constitués par domaine de recherche ou discipline universitaire »,

> Les organes (article 2) :

- intégration des membres associés dans la composition du conseil associatif (article 2.3) et droit de vote pour ce conseil ;
- cristallisation de la procédure suivie pour le renouvellement du mandat du recteur (article 2.6) conformément aux précédents de 2003 et de 2011 ;
- suppression du Fonds universitaire de coopération et de développement (article 2.7) en raison de la redondance de ses missions par rapport aux attributions du conseil d'administration.

Monsieur Abdellatif Miraoui, élu président de l'AUF



Monsieur Abdellatif Miraoui, a été élu à la présidence de l'AUF le 9 mai 2013. Il succède à Monsieur Yvon Fontaine, recteur de l'Université de Moncton, élu lors de la 15^e Assemblée générale de l'AUF en 2009.

Diplômé de l'Université de Franche-Comté en France (1992), Monsieur Miraoui est Professeur des Universités en sciences de l'ingénieur, spécialité énergie. Ancien vice-président de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, il est actuellement président de l'Université Cadi Ayyad – Marrakech (Maroc).



De gauche à droite : Monsieur Yvon Fontaine ; Monsieur Abdellatif Miraoui,

Lors de sa déclaration d'intention, le nouveau président a souhaité inscrire son action dans la continuité de celle menée par Monsieur Yvon Fontaine ; il a salué le travail accompli depuis quatre ans.

Renouvellement des 11 représentants des États et gouvernements au conseil d'administration de l'AUF

11 États ont été désignés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour siéger au conseil d'administration de l'AUF pendant quatre ans : la Bulgarie, le Canada, le Canada-Québec, la Côte d'Ivoire, La Fédération Wallonie Bruxelles de Belgique, la France, le Maroc, la Roumanie, la Suisse et le Vietnam. Le 11^e poste sera partagé par l'Égypte pour la période 2013-2015 et le Liban de 2015 à 2017. Conformément aux orientations données par l'OIF dans son appel à candidatures, ces États ont été retenus, entre autres, en raison de leur engagement à contribuer au budget de l'AUF.

Pour obtenir la liste des membres des instances de l'AUF : <http://www.auf.org/au/en-bref/nos-instances/>

• Une déclaration finale

Extrait de la Déclaration finale de la 16^e Assemblée générale

«... conscients du remarquable potentiel de coopération que représente notre libre association, nous voulons que la francophonie universitaire fasse entendre sa voix, à l'échelle mondiale, auprès des gouvernements, des grands acteurs internationaux et de la société civile ; qu'elle exprime sa vision spécifique de l'université comme moteur du développement des sociétés »



Pour la première fois de son histoire, l'AUF a clôturé son Assemblée générale par une déclaration finale adoptée unanimement par les participants. Les 610 responsables universitaires présents y affirment « leur attachement à la francophonie universitaire, et en son sein à l'AUF », leur conviction et leur engagement dans les cinq domaines suivants :

- l'université au service de la société : renforcer la pertinence sociale et économique des formations et de la recherche ;
- la circulation des savoirs : multiplier les mobilités francophones ;
- la promotion du numérique éducatif ;
- l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur : une approche fondée sur le soutien mutuel des universités ;
- l'engagement pour l'accès des femmes à l'éducation supérieure.

L'ensemble des documents de référence de l'Assemblée générale est disponible en ligne : <http://www.auf.org/actualites/16e-ag-documents-de-reference/>

16^e Assemblée générale : résultats de l'enquête de satisfaction

Une enquête a été conduite auprès des participants à la 16^e Assemblée générale ; elle visait à mesurer leur degré de satisfaction et à recueillir les demandes et besoins des établissements membres.

Ce questionnaire a fait apparaître un taux de satisfaction largement positif : 78 % des personnes interrogées se sont dites satisfaites du déroulement de l'Assemblée.

En matière d'évaluation de la tenue de l'Assemblée générale, les participants ont particulièrement apprécié l'ambiance générale (87 %) et le déroulement (81 %) ; une marge de progression existe sur les modalités d'accueil, pour lesquelles un nombre d'insatisfaits plus important a été constaté (31 %).

De manière générale, les activités organisées durant l'Assemblée générale ont été jugées utiles par plus de 70 % des participants.

Pour l'avenir, cette enquête met en lumière quelques axes prioritaires pour lesquels un soutien de l'AUF est particulièrement attendu : la création de partenariats et de consortiums, que ce soit avec des universités, des organismes internationaux ou des bailleurs de fonds (87 %), la mise en place de dispositifs de mobilité étudiante et toutes les activités liées à la recherche et à l'innovation (86 %).

2 > La nouvelle programmation 2014-2017 de l'AUF

Construit sur les acquis des deux précédentes programmations quadriennales cette nouvelle stratégie réactualise la mission de l'Agence en l'insérant dans l'évolution universitaire internationale. Son thème : « L'Université moteur du développement des sociétés » énonce une priorité axée sur la réponse de l'activité universitaire aux besoins des pays,

- **Trois nouveaux principes d'action**
Trois nouveaux principes d'action s'ajoutent à ceux définis lors de la dernière programmation :
- **Le partenariat** : Les accords développés par l'AUF au cours des dernières années devraient conduire à des projets de plus grande envergure, favorisant les complémentarités et les synergies (projets interrégionaux, par exemple).
- **La planification d'actions structurantes** : L'AUF ciblera son action sur des projets susceptibles de connaître une véritable pérennité en s'appuyant sur des consortiums stables et favorisant la coopération entre plusieurs universités.
- **Le suivi et la capitalisation des expériences** : L'AUF capitalisera ses expériences ; elle assurera le rayonnement de ses initiatives par une plus grande ouverture sur la communauté internationale et l'établissement d'une stratégie de communication ambitieuse au profit du monde universitaire francophone.
- **Deux priorités transversales**
 - la langue française qui fonde le mandat de l'AUF ;
 - le numérique qui dessine l'avenir de ses institutions membres.

• Une nouvelle architecture

Quatre nouveaux axes d'intervention orientent les activités de l'AUF :

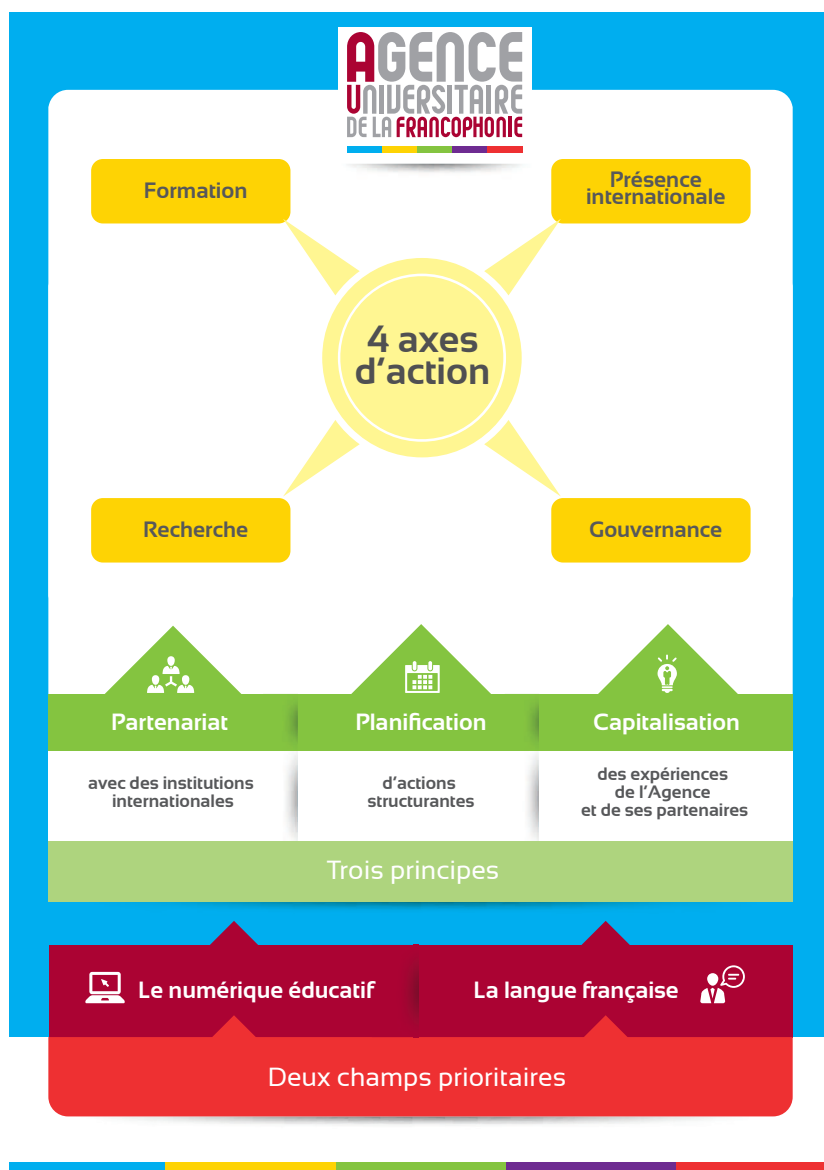
1 > Promouvoir les formations en valorisant la mobilité des personnes et des savoirs et l'acquisition des compétences utiles au développement :

- Accompagner la diversification et le renforcement des offres de formations professionnalisantes et favoriser les mobilités académiques des enseignants et des étudiants ;

- Favoriser la formation et le perfectionnement des enseignants-chercheurs en poste.

2 > Faciliter la mise en réseau des chercheurs, des équipes et des laboratoires et leur rayonnement :

- Favoriser le développement d'équipes de recherche internationales engagées sur des problématiques émergentes ;
- Renforcer les réseaux universitaires afin de favoriser l'innovation et la pertinence sociale, scientifique et technologique des résultats.



3 > Accompagner les institutions dans leur démarche de modernisation de la gouvernance universitaire :

- Former à la maîtrise des pratiques et des outils de gestion universitaires contemporains ;
- Accompagner les universités dans la mise en œuvre de l'assurance qualité et de l'évaluation

4 > Contribuer au rayonnement international de l'Université et de la communauté scientifique francophone :

- Forger des alliances avec de nouveaux partenaires dans la définition, le montage et la réalisation de projets innovants ;
- Agir en tant qu'interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des grands acteurs internationaux au profit de la communauté universitaire francophone.

1 > Le soutien de l'AUF au doctorat

Dans le cadre de son soutien à la recherche, l'AUF a mis en place un dispositif d'appui au doctorat afin de contribuer au développement scientifique, social, et économique des pays du Sud et d'accompagner le renforcement de leur corps professoral.

L'appui apporté par l'AUF au doctorat se décline en trois types d'actions :

- l'attribution d'allocations favorisant la mobilité des doctorants par le financement de leur séjour dans un établissement d'accueil situé à l'extérieur de leur pays ;
- la mise en place d'un accompagnement scientifique et méthodologique pour soutenir les doctorants (étudiants et enseignants déjà en activité) dans leur démarche d'accession au doctorat ;

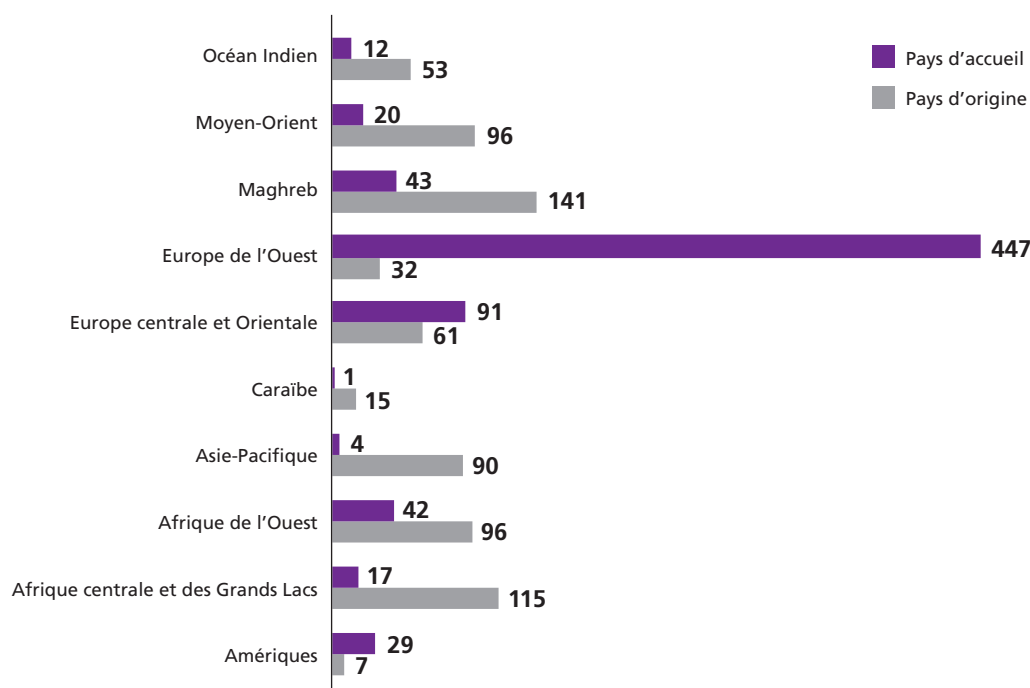
- le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques universitaires régionales en matière de formation doctorale.

• Favoriser la circulation des doctorants

En 2011-2012 et 2012-2013, 706 doctorants ont pu réaliser une mobilité doctorale.

Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne ont bénéficié en priorité du soutien de l'AUF. Les doctorants ont effectué en grande majorité leur mobilité en Europe de l'Ouest.

Nombre de mobilités doctorantes réalisées par région d'origine et région d'accueil



• **Soutenir les doctorants (étudiants et enseignants déjà en activité) dans leur démarche d’accession au doctorat**

Depuis 2010, l’AUF met en œuvre un projet d’aide aux étudiants et aux enseignants déjà en activité souhaitant soutenir un doctorat : le projet **Horizons francophones**. L’Agence offre aux bénéficiaires un encadrement scientifique, méthodologique et pédagogique de qualité afin qu’ils mènent à bien leur recherche doctorale et reviennent, docteurs, dans leur emploi universitaire. Cet encadrement passe par l’organisation de séminaires de méthodologie à la recherche et d’ateliers d’écriture et l’attribution d’allocations à la mobilité.

Depuis son lancement, ce projet a vu l’accompagnement de **126 doctorants** :

- au Maghreb en « sciences économiques » et « sciences de gestion » ;
- en Afrique de l’Ouest en « santé et production animale » ; « sciences de l’eau » et « économie de développement » ;
- dans l’Océan Indien en « langues, pluralités et développement »

Une première version interrégionale du projet a été lancée en 2012, dans le domaine des sciences fondamentales (informatique et mathématique) en Afrique de l’Ouest, en Afrique centrale et des Grands Lacs et dans d’Océan Indien.

En 2013, le projet a été déployé dans la Caraïbe et au Moyen Orient. 32 doctorants ont récemment été sélectionnés dans les deux régions. Ils bénéficieront de l’accompagnement de l’AUF dans la préparation de leur thèse et d’une mobilité pour réaliser une partie de leur recherche hors de leur établissement d’origine.

• **Contribuer à l’élaboration et à la mise en œuvre de politiques universitaires régionales en matière de formation doctorale**

Cinq collèges doctoraux, créés par l’AUF depuis 2010, complètent son dispositif d’appui au doctorat. Ces collèges offrent un encadrement scientifique de haut niveau aux jeunes chercheurs ; ils contribuent à l’élaboration et à la mise en œuvre de politiques universitaires régionales en matière de formation doctorale :

- le Collège doctoral de français du Moyen-Orient (CODFRAMO) ;
- l’École doctorale de Droit du Moyen-Orient (EDDMO) ;
- le Collège doctoral francophone en sciences sociales à l’Université de Bucarest, (Roumanie) ;
- le Collège doctoral interuniversitaire Haïti (CDH) ;
- le collège doctoral RAMI (observations environnementales et risques naturels en milieu insulaire).

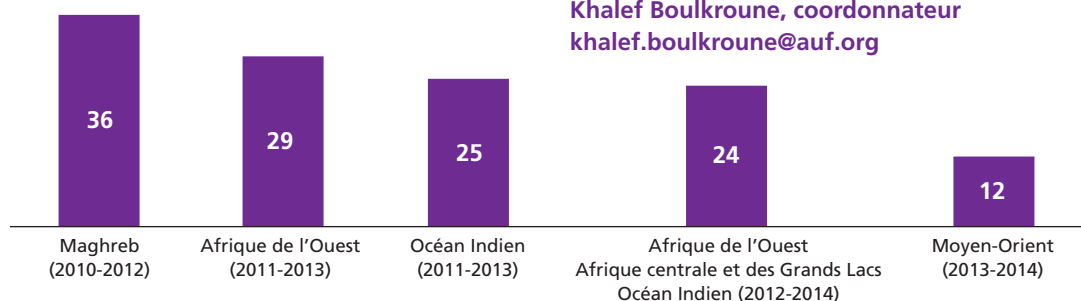
Ces deux derniers ont vu le jour en 2013 dans la Caraïbe et dans l’Océan Indien.

La première promotion de doctorants du collège doctoral d’Haïti à été récemment sélectionnée. Le collège RAMI a lancé son premier appel à candidatures à destination des doctorants. Le collège débutera son activité en janvier 2014. Quatre nouveaux collèges sont en cours de création :

Deux au Maghreb, en « sciences économique, en sciences de gestion » et en « énergie renouvelables ».

Deux en Europe centrale et orientale, en « sciences et technologie » et « sciences de la vie et de la santé ».

Contact :
Khalef Boulkroune, coordonnateur
khalef.boulkroune@auf.org



Nombre de doctorants accompagnés par région, dans le cadre du projet Horizons francophones

2 > Des actions en faveur des représentantes universitaires francophones

Pour mettre en œuvre de façon concrète la Déclaration des représentantes universitaires francophones adoptée lors de son Assemblée générale en mai 2013, l'AUF lance deux actions en faveur de l'accès des femmes aux responsabilités universitaires.

• Un partenariat avec l'Organisation universitaire interaméricaine



L'AUF a signé récemment avec l'Organisation universitaire interaméricaine¹ (OUI) une convention de partenariat pour la promotion des femmes aux postes à responsabilité dans les institutions d'enseignement supérieur. Cette collaboration est axée sur des activités de formation et de recherche :

• En matière de formation

Depuis la rentrée universitaire 2013, l'AUF s'attache à la traduction et à l'adaptation pédagogique pour un public francophone de la formation à distance de 2^e cycle « Genre et leadership universitaire » proposée par la OUI. Au titre de la gouvernance universitaire, l'AUF traduira et valorisera ce programme au sein de son réseau en incitant les responsables universitaires de ses institutions membres à suivre cette formation.

• En matière de recherche

Les travaux de l'Observatoire « Genre et direction dans les institutions d'éducation supérieure des Amériques » créé par la OUI au sein de l'*Espace des Femmes leaders des Institutions d'Éducation Supérieure des Amériques* (EMULIES), un ensemble d'indicateurs sur le genre, le leadership et l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'enseignement supérieur ont permis de définir.

Dans le cadre de ce partenariat, l'AUF établit un volet francophone à cet observatoire qui sera ainsi étendu aux représentantes universitaires du réseau des institutions membres de l'AUF.

• La création d'un comité international « Initiative des représentantes universitaires »

Composé d'une trentaine de représentantes universitaires issues de huit régions, ce comité veillera à la mise en place et au suivi des propositions exprimées dans le cadre de la déclaration finale des représentantes universitaires francophones adoptée lors de la 16^e Assemblée générale de l'AUF. Une première rencontre sera organisée dans le courant de l'année 2014.

1- L'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) est une association à but non lucratif qui poursuit des objectifs éducatifs par la collaboration entre les universités des Amériques. Elle regroupe plus de 320 membres, institutions d'Enseignement Supérieur et associations, de 26 pays des Amériques dans 9 régions : Amérique centrale, Brésil, Canada, Caraïbe, Colombie, Cône sud, Mexique, États-Unis et Pays andins.

Rencontre de femmes dirigeantes des institutions d'enseignement supérieur des Amériques



La III^e Rencontre de femmes dirigeantes des institutions d'enseignement supérieur des Amériques (EMULIES- Encuentro de Mujeres Líderes de las Instituciones de Educación Superior de las Américas), s'est déroulée le 15 octobre à Monterrey. Venues de 18 pays à l'appel de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), pour débattre de l'innovation au service

de la direction des femmes dans l'enseignement supérieur, rectrices, vice-rectrices, responsables des relations internationales, doyennes, directrices de facultés, directrices de laboratoires de recherche se sont rencontrées pour affirmer leur rôle dans la vie académique.

Dans son intervention, Mme Wanda Diebolt, Secrétaire générale de l'AUF a présenté la politique de l'AUF en matière de genre et l'ambition de la communauté des femmes dirigeantes francophones des universités membres de l'AUF de s'associer au projet d'observatoire du genre dans la vie académique et de développer des formations devant permettre aux femmes de faire face au défi de la parité.

Une convention de partenariat associant l'EMULIES, l'OUI et l'AUF a été signée. Un plan de travail conjoint est en préparation.

3 > La cartographie des formations francophones

A la demande de ses établissements adhérents l'AUF met en place une cartographie de leurs activités de formation.



Ce répertoire permet de promouvoir ces activités, en leur apportant une visibilité locale, régionale et mondiale. Il favorise la recherche de partenariats et la mise en place de projets universitaires et scientifiques internationaux.

Le portail www.cartographie.auf.org présente à ce jour près de 3000 formations francophones dans 194 disciplines, dispensées par 243 établissements de

49 pays. Le portail intégrera par la suite des formations des pays du Nord afin d'aboutir à un répertoire complet.

Les fiches en ligne permettent d'identifier les formations francophones proposées ; elles fournissent des informations concernant

le diplôme délivré, la discipline, les établissements impliqués et l'organisation de la formation ainsi que des coordonnées permettant d'obtenir plus d'informations ou de procéder à une inscription. Le portail « Cartographie » est également utile pour les étudiants qui souhaitent trouver une formation francophone dans leur pays ou à l'étranger, mais également pour les enseignants-chercheurs qui désirent monter des partenariats ou mettre en place une nouvelle formation. L'actualisation de ce répertoire sera assurée par un réseau de référents au sein des établissements et son suivi par les équipes régionales de l'AUF.

Pour en savoir plus :
Portail « Cartographie » :
<http://cartographie.auf.org>
Contact : info-cartographie@auf.org

4 > Une conférence des responsables d'établissements supérieurs au Maghreb

Le 2 septembre dernier, 22 recteurs, présidents d'universités et directeurs d'écoles membres de l'AUF dans la région Maghreb se sont réunis à l'Université Constantine1 (Algérie) pour fonder une Conférence des responsables d'établissements maghrébins (COMARES). Cette Conférence s'est créée avec l'appui du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire, dirigé par Madame Cristina Robalo Cordeiro.

Cet espace de concertation et de réflexion permettra à l'enseignement supérieur maghrébin d'accroître sa coopération interuniversitaire et d'harmoniser les stratégies de formation, de recherche et de développement.

Le président de l'AUF, le Professeur Abdellatif Miraoui, également président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a participé à l'évènement. Il a rappelé dans un contexte associatif les principes d'une telle entité : « *La création d'une conférence régionale entend promouvoir les échanges entre les pays membres, partager les expériences et tout particulièrement favoriser la mobilité latérale Sud-Sud des enseignants chercheurs et des étudiants* ».

La première Assemblée Générale de la COMARES se tiendra en janvier 2014.



Les conférences des recteurs et présidents soutenues par l'AUF depuis 1999

Depuis 1999, l'AUF a accompagné la création de cinq conférences régionales de recteurs ou présidents d'universités. Ces regroupements rassemblent les cadres dirigeants des institutions membres de l'Agence au sein d'une même région ; ils jouent un rôle majeur dans l'identification des besoins, des potentialités ainsi que dans la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans leur région.

Ces conférences regroupent aujourd'hui 280 institutions d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF, issues de 58 pays.

Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien

(CRUFAOCI - 51 membres dans 18 pays)

La CRUFAOCI a tenu son Assemblée générale le 18 juillet 2013 à N'Djamena au Tchad. La rencontre, qui a réuni une soixantaine de participants, recteurs ou présidents d'universités membres a donné lieu à deux tables rondes : « Relations universités - entreprises et professionnalisation des formations » ; et « Le Financement des Universités ». Cet événement s'est déroulé en marge de la 35^e Assemblée générale du CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur). Le recteur de l'AUF, Bernard Cerquiglini, y a participé.

Conférence des Recteurs d'Asie du Sud-Est

(CONFRASIE – 87 membres dans 10 pays)

Les membres du bureau de la CONFRASIE se sont réunis à Canton (Chine) le 23 novembre 2013.

Cette réunion a été suivie de deux événements :

- une formation sur le thème de « l'internationalisation dans l'enseignement supérieur », organisée par le Bureau Asie-Pacifique de l'AUF implanté à Hanoï. Cette formation est destinée aux responsables universitaires francophones en charge des stratégies des relations internationales ;
- un colloque international « Croisements, ruptures, partages, conflits : Quelles approches diversitaires pour la didactique des langues ? » coorganisé, en partenariat avec l'AUF, par l'Université Normale de Chine du Sud (Canton, Chine) et l'Université François-Rabelais de Tours (France).

Conférence Régionale des Recteurs, des Présidents et des Directeurs d'institutions Universitaires, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie dans la Caraïbe

(CORPUCA – 13 membres dans 4 pays)

La XI^e conférence générale de la CORPUCA s'est tenue les 1^{er} et 2 juillet 2013 à La Havane (Cuba). Des ateliers de présentation de l'œuvre de José Martí et de l'enseignement supérieur cubain ont été proposés aux participants.

Conférence des recteurs des établissements membres de l'AUF en Europe centrale et orientale

(CONFRECO – 86 membres dans 18 pays)

La CONFRECO a tenu son Assemblée générale le 12 octobre 2013 à l'Académie des sciences économiques de Bucarest (Roumanie). Des représentants de 44 universités de 9 pays de l'Europe centrale et orientale ont participé à cette manifestation. Les membres du bureau ont été renouvelés.

Monsieur Dorel Paraschiv, représentant de l'Académie des études économiques de Bucarest a été élu président. Les nouveaux membres élus du Bureau proviennent des universités membres de l'AUF en Arménie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Russie.

Les actions prioritaires du nouveau bureau pour les quatre années à venir concernent la relation de l'université avec le milieu socio-économique, la participation à des projets multilatéraux et la coopération avec les autres conférences des recteurs.

Conférence des Recteurs de la région du Moyen-Orient

(CONFREMO – 43 membres dans 12 pays)

La CONFREMO a tenu sa VI^{ème} Assemblée générale du 7 au 9 novembre 2013 à l'Université La Sagesse à Beyrouth. Cette réunion a été l'occasion pour les partenaires de mener une réflexion sur la mission de la CONFREMO. Des thèmes portant sur la mise en réseau des compétences en formation et en recherche ainsi que sur les enjeux de l'Université dans les conflits du Moyen-Orient seront débattus.

1 > Un nouveau guide pour l'application des engagements linguistiques de la charte d'adhésion à l'AUF

La charte d'adhésion à l'AUF, signée par les responsables des établissements accédant à l'association, s'accompagne de plusieurs engagements concernant des aspects linguistiques.

L'Agence a constaté que certaines de ses institutions membres peinent à mettre en pratique ces points linguistiques. Cela concerne en grande majorité ses membres associés, établissements d'enseignement supérieur ou organismes de recherche dans lesquels l'usage du français est parfois restreint. Un guide proposant différentes mesures et recommandations a donc été élaboré pour faciliter la mise en œuvre de la

charte ; sa démarche est fondée sur l'incitation et l'encouragement, avec, chaque fois que cela est possible, des initiatives concrètes de l'AUF.

Le guide sera présenté au conseil d'administration de l'AUF en décembre 2013 puis diffusé auprès des institutions membres. Une version électronique sera disponible sur le site de l'AUF.

Extrait de la Charte d'adhésion à l'Agence universitaire de la Francophonie

Dans le respect de ces valeurs, qui fondent la vie associative des membres, l'adhérent s'engage tout particulièrement à :

- maintenir et développer l'usage du français dans ses activités de diffusion, de formation, d'enseignement et de recherche ;
- publier sur son site Internet une présentation en français de son institution et de l'Agence universitaire de la Francophonie, et insérer les liens vers ses ressources scientifiques et formatives que sont les sites :
 - « Savoirs en partage » (www.savoirsenpartage.auf.org/) et
 - « ressources mutualisées » (www.aidenligne-francais-universite.auf.org/), dans la langue principale de l'université ;

- diffuser auprès des responsables de faculté, de département, de centre de langues, de centre et institut de recherche, les appels d'offres de l'Agence universitaire de la Francophonie ;
- élaborer une politique linguistique fondée sur la mise en valeur du plurilinguisme dans la production, la diffusion et l'enseignement des connaissances ;
- utiliser le français comme langue de travail, de diffusion et de rayonnement scientifique, en particulier dans le cas où l'adhérent est un centre de recherche.

2 > La revalorisation du barème de cotisation des membres de l'AUF

Ayant constaté que le produit des cotisations des membres ne représentait que 3 % des ressources de l'AUF et que le barème de cotisation était resté inchangé depuis janvier 2008, le conseil associatif de l'AUF a souhaité, dans un contexte budgétaire difficile, procéder à une réévaluation de ce barème, en vue d'une application dès janvier 2014.

• Qu'en est-il actuellement ?

Le barème de cotisation est construit à partir de la classification des pays retenue par la Banque mondiale, mise à jour annuellement. Trois catégories de pays sont ainsi considérées :

- **les pays à faible revenu** : le revenu national brut annuel par habitant est égal ou inférieur à 1 035 dollars (\$ US) ;
- **les pays à revenu intermédiaire** : le revenu national brut annuel par habitant est égal ou supérieur à 1 036 dollars, mais inférieur à 12 615 dollars (\$ US) ;
- **les pays à revenu élevé** : le revenu national brut annuel par habitant est égal ou supérieur à 12 616 dollars (\$ US).

Parallèlement, le barème de cotisation du membre titulaire comme celui du membre associé est fixé en fonction du nombre d'étudiants : jusqu'à 10 000, entre 10 001 et 20 000 et plus de 20 000 étudiants. Il en va de même pour les centres de recherche : jusqu'à 25, entre 26 et 50 et plus de 50 chercheurs.

• Le nouveau barème

Cette révision avait pour objectif principal d'aboutir à une revalorisation équitable du barème permettant à l'AUF de dégager des ressources additionnelles qui pourront être investies dans ses projets.

Un groupe de travail mandaté sur cette question par le conseil associatif, après étude de différents scénarios, a décidé d'harmoniser l'éventail des cotisations. La réforme se traduira par un accroissement d'environ 18 % du produit des cotisations.

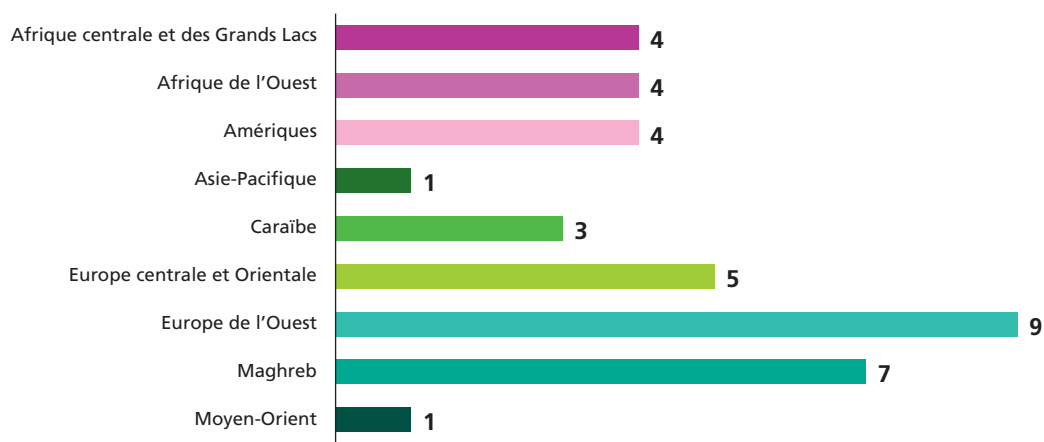
Afin que ces changements soient acceptables par tous, la hausse a été contenue ; elle variera entre 100 et 500 euros au maximum selon la situation des établissements concernés. En parallèle, une simplification du barème a été décidée pour les réseaux universitaires (réseaux institutionnels et réseaux de chercheurs) avec la mise en place d'un montant de cotisation unique.

Tout en réitérant leur attachement aux valeurs de solidarité de l'Agence, qui se reflètent nécessairement dans le montant des cotisations exigibles, les membres du groupe de travail du conseil associatif ont souligné que ce montant restait relativement faible au vu, d'une part, des cotisations demandées par d'autres organisations similaires et, d'autre part, de l'étendue des programmes et services offerts par l'AUF.

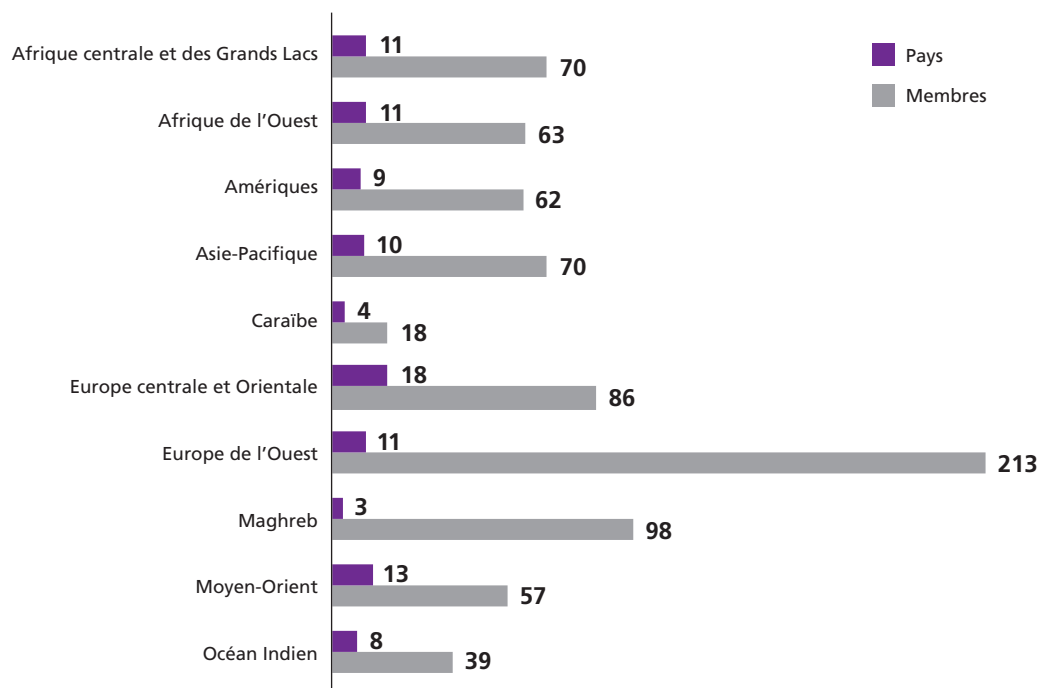
3 > 38 nouvelles adhésions à l'AUF

Le nouveau conseil associatif de l'AUF réuni à Paris le 12 et 13 septembre dernier a statué sur les 51 demandes d'adhésions reçues par l'AUF au cours des six derniers mois. 38 d'entre elles ont reçu un avis favorable. 22 membres titulaires et 16 membres associés ont donc rejoint le réseau de l'AUF, portant à 776 le nombre d'institutions membres dans 98 pays.

Nombre de nouveaux membres par région



Les 776 membres de l'AUF répartis par région et nombre de pays concernés



Les 38 nouvelles institutions membres de l'AUF

Afrique Centrale et des Grands Lacs

- École normale supérieure de Bujumbura, Burundi
- Université de Maroua, Cameroun
- Mission de promotion de matériaux locaux, Cameroun
- Université de Gezira, Soudan

Afrique de l'Ouest

- Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire,
- École normale supérieure de Bamako, Mali
- Institut mauritanien de recherches océanographiques et des pêches, Nouakchott, Mauritanie
- Université des sciences, de technologie et de médecine, Nouakchott, Mauritanie

Amériques

- Université nationale de Tucuman, Argentine
- Université des Andes, Colombie
- Université do Vale do Rio dos Sinos, Brésil
- Collège Middlebury, Etats-Unis

Asie-Pacifique

- Université nationale de Mongolie, Oulan-Bator, Mongolie

Caraïbe

- Université centrale « Marta Abreu » de Las Villas, Cuba
- Université de l'Orient, Cuba
- Université autonome de Santo Domingo, République dominicaine

Europe centrale et orientale

- Université pédagogique d'État d'Arménie, Erevan, Arménie
- Université Eotvos Lorand, Budapest, Hongrie
- Université de Lettonie, Riga, Lettonie
- Université Comenius de Bratislava, Slovaquie
- Université nationale d'Odessa Illia Metchnikov, Ukraine

Europe de l'Ouest

- École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, France
- École du Louvre, France
- Institut catholique de Rennes, France,
- École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels, La Rochelle, France
- École nationale supérieure des Mines de Douai, France
- Forum mondial Heracles, France
- Association des sociétés de philosophie de langue française (ASPLF), France
- Haute École de Namur-Liège-Luxembourg, Namur, Belgique
- Haute école pédagogique de Suisse centrale, Lucerne, Suisse

Maghreb

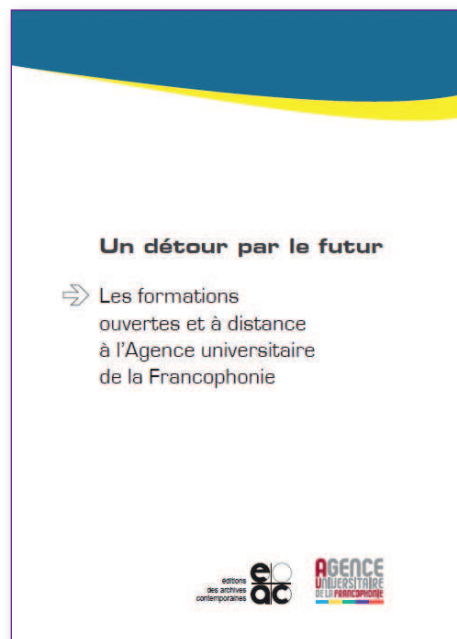
- Université Constantine 2, Algérie
- Université Constantine 3, Algérie
- Centre universitaire de Tamanghasset, Algérie
- Université d'Adrar, Algérie
- Université de M'sila, Algérie
- Centre universitaire Mohamed Cherif Messaadia, Algérie
- Université virtuelle de Tunis, Tunisie

Moyen-Orient

- Université moderne de gestion et des sciences, Beyrouth, Liban

Pour accéder à la liste des institutions membres de l'AUF :
<http://www.auf.org/membres/>

Publications



Un détour par le futur. Les formations ouvertes et à distance à l'Agence universitaire de la Francophonie (2002-2012)

Auteur : Agence universitaire de la francophonie,

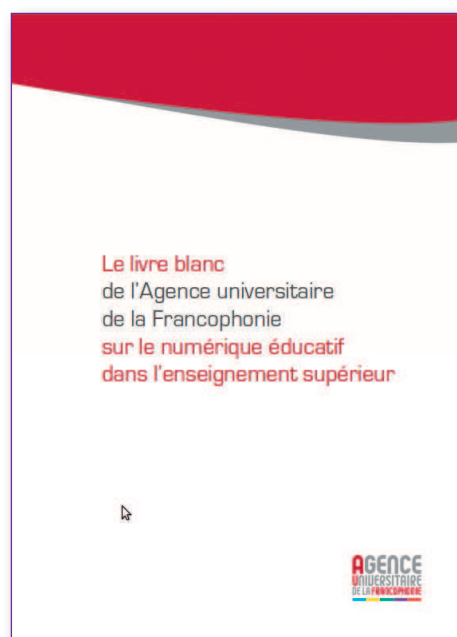
Editeur scientifique : Pierre-Jean Loiret, Directeur de publication, rédacteur en chef

Éditeur : Paris [France] : Éditions des archives contemporaines

Version en ligne en accès ouvert

http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice_display&id=963

Cet ouvrage rappelle les réalisations de l'AUF dans le domaine de la formation ouverte et à distance (FOAD). Il trace de nouvelles perspectives en donnant la parole aux acteurs du développement de la FOAD : les personnels de l'Agence, les enseignants et experts qui ont accompagné et porté ces actions, les chercheurs qui ont analysé ces réalisations et la stratégie de l'AUF.



Le livre blanc de l'Agence universitaire de la Francophonie sur le numérique éducatif dans l'enseignement supérieur

Auteur : Agence universitaire de la Francophonie

Document non commercialisé - version en ligne en accès ouvert (libre et gratuit)

https://ag2013.auf.org/media/uploads/colloquedakar_versionweb.pdf

Sur la base de ses valeurs et principes, et dans le cadre de sa prochaine programmation quadriennale ayant pour thème « L'université, moteur du développement des sociétés », l'AUF capitalise son expérience et ses acquis ; elle s'interroge sur les enjeux du numérique éducatif pour l'enseignement supérieur. Afin de mieux répondre aux innovations technologiques et pédagogiques qui émergent dans le monde de l'enseignement supérieur, elle a voulu dresser un état des lieux ; un ensemble d'acteurs internes et externes a été mobilisé. Le résultat de ce travail constitue cet ouvrage.

Ce livre blanc comporte trois parties. La première décrit les valeurs que l'AUF porte et défend ; la seconde présente les principes directeurs qui guident l'ensemble des actions et projets menés par l'Agence ; la troisième annonce les engagements que l'AUF entend prendre dans le domaine du numérique éducatif.



Science, enseignement et technologie pour le développement de l'Afrique : livret stratégique du colloque de Dakar

Auteurs : Agence universitaire de la Francophonie, François GROS, Ahmadou Lamine NDIAYE, Editeur scientifique ; Doudou BA, Odile MACCHI

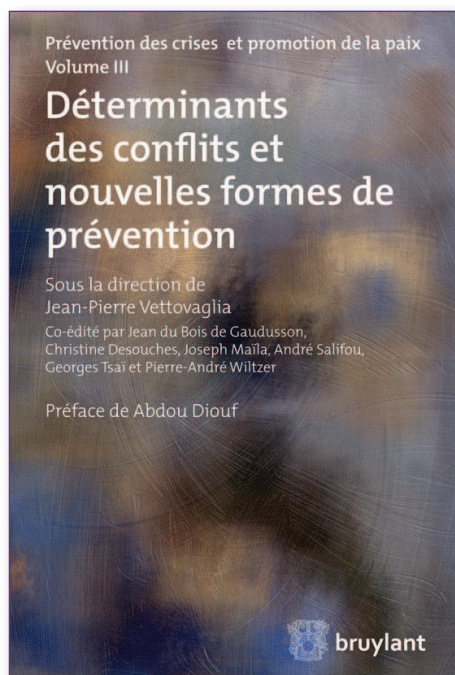
Éditeur : Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), et l'Académie des sciences de l'Institut de France par son Comité pour les pays en développement (COPEDE)

Document non commercialisé - version en ligne en accès ouvert : https://ag2013.auf.org/media/uploads/colloquedakar_versionweb.pdf

Le colloque Science, enseignement et technologie pour le développement en Afrique (Dakar 30 octobre au 3 novembre 2012), a représenté un événement important pour le monde scientifique et universitaire francophone africain. 70 communications de jeunes africains, dans six secteurs disciplinaires cruciaux pour le développement (agriculture, eau, énergie, environnement, santé, mathématique-informatique), permette de mieux connaître les succès de la recherche africaine.

Ce colloque entendait également faire un état des lieux de la mise en œuvre du Plan d'Action Consolidé (PAC) pour la science et la technologie en vue du développement en Afrique, en identifiant les pistes les plus urgentes et les plus adéquates. Le site de l'ANSTS donne le rapport général du colloque sous forme électronique (<http://www.ansts.sn/index.php/le-rapportgeneral>).

Cet ouvrage permettra de diffuser largement les points de vue documentés et approfondis de nombreuses personnalités en responsabilité sur les sujets stratégiques du PAC. On y trouve des recommandations générales et sectorielles qui résultent de la synthèse des échanges entre les 150 participants. Y sont publiés les textes complets d'une quinzaine de conférenciers invités.



Prévention des crises et promotion de la paix (volume III). Déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention

Sous la direction de : Jean-Pierre Vettovaglia

Préface de : Abdou Diouf

Ont participé à la direction : Jean du Bois de Gaudusson, Christine Desouches, Joseph Maïla, André Salifou, Georges Tsai, Pierre-André Wiltzer

Editeur : Bruylant

Faisant suite au volume I « Médiation et Facilitation dans l'espace francophone » et au volume II « Démocratie et élections dans l'espace francophone », parus dans la série « Prévention des crises et promotion de la paix », cet ouvrage est consacré aux déterminants des conflits et à de nouvelles formes de prévention.

En effet, les instruments de règlement des différends prévus par les chapitres VI et VII de la Charte des Nations Unies, parmi lesquels la médiation, devenue concomitante aux conflits, les sanctions, sans oublier la prévention précoce n'apportent que des résultats assez partiels. Et l'on sait que même un accord de paix n'empêche pas la reprise des hostilités dans la moitié des cas et dans les 3 à 5 ans qui suivent.

Ce travail, qui s'appuie sur un grand nombre d'études de cas, propose la systématisation des déterminants comme tentative de contribution à la doctrine de l'origine des conflits ainsi que des nouveaux outils.

Une sélection de quelque 60 auteurs, de nationalités et de provenances diverses (Europe, Caucase, Afrique et Amérique du Nord), fait de ce volume une somme sans équivalent dans la littérature scientifique consacrée aux conflits inter et surtout infra-étatiques.

Les implantations DE L'AUF DANS LE MONDE

Pour retrouver la liste complète des implantations de l'AUF : Rectorat, Siège, Services centraux, Bureaux régionaux, Antennes, Délégations, Instituts et Campus numériques francophones^{MD} : www.auf.org/régions

Rectorat, Siège, Services centraux et Bureaux régionaux

- **Rectorat et Siège**
Montréal, Canada
Tél. : +1 514 343 6630
www.auf.org
- **Rectorat et services centraux**
Paris, France
Tél. : +33 1 44 41 18 18
www.auf.org
- **Bureau Afrique centrale et des Grands Lacs**
Yaoundé, Cameroun
Tél. : + 237 22 23 97 45
www.auf.org/regions/afrique-centrale
- **Bureau Afrique de l'Ouest**
Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 824 29 27
www.auf.org/regions/afrique-ouest
- **Bureau des Amériques - Pôle de développement**
Montréal, Canada
Tél. : +1 514 343 7241
www.auf.org/regions/ameriques
- **Bureau Asie Pacifique**
Hanoï, Vietnam
Tél. : +84 4 824 73 82
www.auf.org/regions/asie-pacifique
- **Bureau Caraïbe**
Port-au-Prince, Haïti
Tél. : +509 29 42 67 80
www.auf.org/regions/caraibe
- **Bureau Europe centrale et orientale**
Bucarest, Roumanie
Tél. : +40 21 312 12 76
www.auf.org/regions/europe-centraleorientale
- **Bureau Europe de l'Ouest - Pôle de développement**
Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 2 290 93 52
www.auf.org/regions/europe-ouestmaghreb
- **Bureau Maghreb**
Rabat, Maroc
Tél. : +212 5 37 77 85 48
www.auf.org/bureau-maghreb
- **Bureau Moyen-Orient**
Beyrouth, Liban
Tél. : +961 1 420 270
www.auf.org/regions/moyen-orient
- **Bureau Océan Indien**
Antananarivo, Madagascar
Tél. : +261 20 22 318 04
www.auf.org/regions/ocean-indien

Ressources

- Formations ouvertes et à distance - foad.refer.org
- Plate-forme Acte (AGIR : Capacités TIC pour l'Éducation) - agir.transfer-tic.org/moodleauf
- Certification au tutorat à distance - certificationtutorat.refer.org/
- Savoirs en partage - savoirenpartage.auf.org
- Ressources pour les départements de français - <http://www.aidenligne-francais-universite.auf.org>
- Bulletins le français à l'université - www.bulletin.auf.org/
- Bibliothèque des savoirs en partage - Plus de 180 livres numérisés actuellement consultables gratuitement en texte intégral - <http://www.bibliotheque.auf.org>

Directrice de publication : Wanda Diebolt, Secrétaire générale de l'AUF

Coordination de la rédaction : Julien Guyot, Administrateur du pôle institutionnel, juridique et communication

Rédaction : Sandrine Robert, Responsable de l'information institutionnelle

Conception graphique : Huitième Jour

Paris, novembre 2013

Les membres de l'AUF qui souhaitent soumettre des informations à insérer dans cette revue sont invités à écrire à l'adresse suivante :
affaires-institutionnelles@auf.org

